



Compte rendu de la réunion de bureau du 07/02/2019

1 – groupe de travail mer et littoral

- Assemblée plénière
- Lors de la précédente réunion de bureau, les animateurs du groupe de travail ont présenté leurs conclusions. Il est proposé d'organiser une réunion en assemblée plénière sur ce sujet fin avril afin de partager et enrichir les propositions que le Conseil adressera aux élus. Lors de cette réunion, plusieurs acteurs économiques seront invités afin de témoigner de leur expérience et du potentiel que représentent la mer et le littoral (HEMARINA S.A. dans le domaine de la santé, France Haliotis conchyliculture, Navaleo recyclage, déconstruction de navires, dépollution).
- Port du Conquet

Les porteurs de projet de sécurisation et d'extension du Port du Conquet, soutenu par le Conseil de développement dans le cadre de l'élaboration du SCoT, ont souhaité rencontrer les animateurs de la commission Aménagement Développement Durable et du groupe de travail mer et littoral afin de leur présenter l'état d'avancement du projet. Un bureau d'études missionné par la région a travaillé et fait des propositions qui seront débattues lors du prochain conseil portuaire. Il semble que le dossier avance bien.

- Elévateur à bateaux du port de Brest

Lors des auditions menées par le groupe de travail, cette question avait été abordée par l'UMBr (Union maritime du port de Brest). La région semblait favorable à cette demande sans précision sur la capacité de l'élévateur.

Suite à la décision de construction d'un élévateur d'une capacité de 250 tonnes au lieu des 450 espérées par les professionnels, la question de l'implication du Conseil de développement dans ce dossier est posée. Avant toute prise de décision, il conviendrait de disposer de l'étude réalisée par Bretagne Pôle Naval pour la Région et d'avoir plus d'informations sur le projet économique des acteurs brestois.

Maryse Larpent est chargée de procurer une revue de presse aux animateurs du groupe de travail et d'essayer de se procurer l'étude ayant abouti à ce choix.

Cet exemple de difficulté conforte la nécessité d'élaborer une stratégie maritime locale.

2 - Plans Climat Air Energie locaux.

Le conseil de développement est associé en amont à l'élaboration de ce plan par la communauté de communes de Lesneven – Côte des légendes.

La Communauté de communes du Pays d'Iroise n'a pas invité le conseil de développement mais associe les membres du collège territorial, Bernard Collobert participe aux réunions.

La communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime a organisé une réunion au Faou le 13 décembre afin de présenter son diagnostic et ses axes stratégiques. Brest métropole a sollicité Maryse Larpent afin d'organiser les relations avec le Conseil de développement en vue de la révision de son plan climat qui rencontre des difficultés d'appropriation. Une réunion de la commission Aménagement développement durable est organisée le 28 avril.

3 – Mobilité

Un groupe de travail mobilité est en cours de constitution, il se réunira le 14 mars à 17h00 afin d'auditionner Victor Antonio, directeur des déplacements à Brest Métropole. L'objectif de cette première réunion est de comprendre le rôle des autorités organisatrices de la mobilité et l'articulation avec la Région qui a acquis la compétence transport depuis la loi NOTRe de 2017.

4 – Réseau des conseils de développement bretons

Le réseau des conseils a été sollicité par le Conseil régional dans le cadre de la Breizh Cop et de l'élaboration du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, t de développement durable et d'équilibre des territoires) afin de faire des propositions sur la politique territoriale après 2020. Une réunion du réseau a été programmée le 27 février à Rennes. Les conclusions seront adressées à Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'aménagement du territoire lors d'une rencontre programmée le 14 mars.